

duire ; c'est l'affaire du maître de chapelle, affaire qui ne préjuge en rien le principe de l'admission de l'orgue et du chant mesuré. Il y a des exigences de temps auxquelles il faut se plier, sans cela l'église ne serait pas catholique. M. Bard qui veut nous rendre les antiques et vénérables usages de l'Eglise de Lyon, ce qui serait précieux ; devrait au préalable reconstruire les églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix, obliger les chanoines et les clercs à apprendre par cœur l'office et le chant, rappeler le chapitre des vieux comtes de Lyon, et alors nous aurions ces figures liturgiques qu'il regrette si fort. Allons ! M. Bard, l'Eglise de Lyon saura bien défendre sa liturgie du virus parisien dont nous n'avons pas envie, je vous assure. Laissez les Pères du concile prendre soin de leurs affaires ; laissez le chez de l'Eglise de Lyon marcher dans la voie des améliorations, sans interpréter par avance le résultat de ses intentions, et tout ira pour le mieux.

Après avoir tonné contre les orgues et la musique, voilà que M. Bard veut démolir nos flèches.

Il trouve que notre ciel ne convient pas à ce caractère *pointu*, à cette *forme sauvage*, bonne pour les gens grossiers. Il ne nous faut plus que le triangle équilatéral, la coupole et la ligne horizontale. Eh bien ! le Palais-de-Justice est une ligne horizontale ; comme il ressort bien au milieu de nos immenses constructions !

Je prétends, M. Bard, que nous avons toutes les raisons possibles pour avoir des flèches à Lyon. D'abord, la flèche est le symbole de la prière qui monte au ciel, puisque vous aimez le symbolisme. En second lieu, notre ciel est presque constamment gris et chargé de vapeurs. En troisième lieu, nos toitures plates et uniformes nous présentent un assemblage monotone qui demande à être rompu par des lignes verticales. Enfin, le moyen-âge nous avait doté d'un nombre assez raisonnable de flèches qui surmontaient les églises de Saint-Nizier, de Saint-Georges, de Saint-Paul, de Saint-Côme, etc...

Peut-on condamner la flèche à Lyon, après avoir joui de l'effet pittoresque produit par celle de Saint-Nizier, dans la rue Centrale, et par celle de Saint-Georges, au pied du coteau de la Quarantaine !